



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2008 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 7

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

**ESSAIS DE L'ÉQUIPEMENT D'« AMARRAGE MAINS LIBRES » ET D'« AUTOPOSITIONNEMENT »
À L'ÉCLUSE 7**

AMARRAGE MAINS LIBRES

Pendant la saison de navigation 2007, la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a mis à l'essai et évalué à l'écluse 8 un équipement prototype de nouvelle technologie, le **système d'amarrage mains libres à générateurs de vide MoorMaster 200LS**. Des renseignements précieux et prometteurs ont été recueillis grâce à l'excellente coopération et aux commentaires obtenus de tous ceux qui ont participé aux nombreux essais réalisés. La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent poursuivra les essais visant à vérifier l'efficacité de cette nouvelle technologie à l'écluse 7 (une écluse profonde) pendant la saison de navigation 2008. Deux de ces dispositifs seront installés sur le mur est; ils seront situés à 30 mètres de chaque côté du milieu de l'écluse. Diverses modifications ont été apportées à ces nouvelles unités à la lumière des commentaires reçus durant les essais initiaux à l'écluse 8.

Le système d'amarrage MoorMaster 200LS est conçu de façon à se fixer au côté d'un navire, au moyen de générateurs de vide, une fois que le navire s'est arrêté le long du mur à sa position d'amarrage. Les générateurs de vide retiennent fermement le navire pendant l'éclusage, permettant de se dispenser d'amarres. Les essais et l'évaluation de l'efficacité des deux nouvelles unités débiteront en mai et se poursuivront pendant toute la saison de navigation 2008. Si les résultats sont positifs, l'équipement permettra d'adopter une méthode d'amarrage plus sûre et plus efficace pour la plupart des navires.

Les navires seront appelés à participer aux essais de ce nouvel équipement selon divers scénarios, et les renseignements obtenus seront consignés par le centre de contrôle des opérations et l'équipe de l'écluse 7 au moment des essais. Pour assurer l'exactitude des essais, il est important que les navires n'utilisent leurs machines à aucun moment durant un essai, c'est-à-dire lorsque le système d'amarrage est fixé au navire, à moins que ce ne leur soit demandé. Les navires jugés incompatibles avec l'amarrage mains libres pendant les essais menés à l'écluse 8 en 2007 pourraient ne pas être appelés à participer aux essais à l'écluse 7.

Dès le début de la saison de navigation, uniquement à l'écluse 7, certains navires pourraient être contraints de s'arrêter dans l'écluse à une position autre que la position normale. Cette mesure pourrait être nécessaire pour éviter que les amarres n'entrent en contact avec les dispositifs mains libres. Des instructions à cet effet seront communiquées au navire avant qu'il n'entre dans l'écluse.

AUTOPOSITIONNEMENT

Un système d'autopositionnement des navires a aussi été installé à l'écluse 7. Il comprend des appareils de télémessure au laser (semblables à l'équipement mis à l'essai dans la région Maisonneuve à l'écluse de la Côte Sainte-Catherine et dans la région Niagara à l'écluse 8) à chaque extrémité de l'écluse. Cet

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert (Québec)
J4R 2V6

Tél. : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Région Niagara
508, avenue Glendale
C.P. 370
St. Catharines (Ontario)
L2R 6V8

Tél. : (905) 641-1932 Téléc. : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

équipement utilise une technologie de télémétrie au laser sans danger pour les yeux, qui reconnaît la coque du navire et estime sa position dans l'écluse. L'extrémité avant de la coque sera reconnue et la position du navire dans l'écluse sera actualisée en continu et affichée sur un panneau d'affichage à cristaux liquides disposé du côté de l'écluse où se fait l'amarrage, jusqu'à ce que le navire arrive à sa position finale d'amarrage. En outre, un signal sonore automatisé de positionnement sera accessible au capitaine ou pilote sur la voie 17 dans le cas d'un transit remontant et sur la voie 66A dans le cas d'un transit descendant. L'exactitude et la visibilité de ce système seront mis à l'essai à partir de la fin mai environ, puis pendant toute la saison de navigation 2008.

NOTE : Une procédure a été mise au point pour l'essai de l'équipement d'« autopositionnement » de concert avec l'équipement d'« amarrage mains libres », et des essais exhaustifs sont prévus pendant la saison de navigation 2008 en utilisant ces deux technologies de façon indépendante ou simultanée. Des détails seront communiqués au moment des essais.

Un questionnaire combiné d'évaluation de l'« amarrage mains libres » et de l'« autopositionnement » sera remis à tous les navires participant aux essais, lorsqu'ils seront dans l'écluse 7. Nous demandons que les capitaines et pilotes répondent au questionnaire et le déposent à l'écluse 8 dans le cas d'un transit remontant ou à toute écluse entre 6 et 1 dans le cas d'un transit descendant.

La coopération des capitaines et pilotes est grandement appréciée et sera très importante puisqu'elle permettra d'évaluer efficacement le rendement des systèmes et de l'optimiser. Si pour quelque raison que ce soit, un navire ne veut pas participer aux essais, il devrait en informer le centre de contrôle des opérations.

John W. Chalmers
Coordonnateur principal, Services opérationnels régionaux

St. Catharines (Ontario)

Le 20 mars 2008

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert (Québec)
J4R 2V6

Tél. : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Région Niagara
508, avenue Glendale
C.P. 370
St. Catharines (Ontario)
L2R 6V8

Tél. : (905) 641-1932 Téléc. : (905) 641-5721